



## NOMINATION

### Didier Fages, réélu à la Présidence de L'Union des Œnologues de France

L'Union des Œnologues de France est l'institution qui fédère le métier d'Œnologue. Elle regroupe aujourd'hui plus de 1 400 adhérents, répartis autour de sept antennes régionales. Crée en 1959, l'Union des Œnologues de France a pour ambition de faire entendre la voix des œnologues sur les grands enjeux de la filière viticole auprès des pouvoirs publics et des organisations internationales.

### 2022 – 2026 : le bureau national de l'Union des Œnologues de France

Élu pour un mandat de quatre ans, le bureau national des Œnologues de France est composé de huit membres avec parité.

#### Suite au scrutin de mars dernier, le bureau suivant a été élu

- Didier FAGES – Champagne- Président National
- Pierre-Louis TEISSEDRE – Bordeaux Sud-Ouest – 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Alain ROGIER – Languedoc Roussillon – 2<sup>ième</sup> Vice-Président
- Christine CHAMINADE – Bordeaux Sud-Ouest – Secrétaire Générale
- Carole KELLER LEFEBVRE – Alsace – Secrétaire Générale Adjointe
- Eric PILATTE – Bourgogne - Trésorier
- Catherine HERVE – Languedoc Roussillon
- Virginie THOLLIN – Champagne



Ce bureau national est l'organe exécutif du Syndicat qui coordonne les actions stratégiques définies par le comité stratégique. L'Union des Œnologues de France a pour mission de représenter le métier d'œnologue et de l'accompagner, tout au long de sa carrière, pour qu'il soit toujours en adéquation avec son environnement et les enjeux de la profession. C'est pourquoi huit commissions ont été définies afin d'apporter une expertise et un avis éclairé sur l'ensemble des enjeux du métier :

- Viticulture et développement durable
- Vin et Santé
- Métiers et Filières
- Œnologie et Procédés
- Vie et Animation des Régions
- Concours
- Dégustation et Analyse Sensorielle
- Laboratoire

Pour ce nouveau mandat, deux nouvelles instances de travail ont été constituées :

- L'observatoire « Emploi, Formation et DNO »
- Le collège des étudiants

Le Bureau national est enrichi de bureaux régionaux, Alsace, Bordeaux Sud Ouest, Bourgogne Centre-Est, Champagne, Languedoc-Roussillon, Vallée du Rhône Provence-Corse et Val de Loire, qui ont eux aussi été renouvelés.